



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 03/02/2021

PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE : MESURES ET AIDES SE DÉPLOIENT DANS LA RÉGION

Anne BISAGNI-FAURE, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités et Claudio GALDERISI, recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, ont présidé ce mardi 2 février une conférence dédiée à la précarité étudiante, en présence des présidents d'universités et directeurs d'écoles, des directeurs généraux des Crous, du conseil régional, de la commissaire à la lutte contre la pauvreté et des associations étudiantes.

Cette conférence s'inscrit dans la continuité du processus lancé au mois de décembre dernier pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire sur les étudiants : une première conférence s'était déroulée le 10 décembre pour permettre à l'État, aux collectivités et aux associations de renforcer leurs synergies afin de faire face à cette situation sans précédent.

Après un bilan des mesures nationales et régionales (aides aux étudiants, accompagnement psychosocial...), les acteurs ont partagé leurs initiatives et proposé de nouvelles actions à mettre en œuvre, notamment sur l'importance de la fluidité de l'information grâce aux acteurs institutionnels et aux ambassadeurs étudiants, en s'appuyant sur les écosystèmes locaux, ou l'accès aux étudiants fragiles, notamment en situation de décrochage.

Point sur les différentes mesures évoquées :

- **Possibilité de demande de révision du droit à la bourse** pendant la crise sanitaire (avec possibilité de prise en compte des revenus de l'année civile en cours pour prendre en compte les difficultés rencontrées). Depuis la rentrée 2020, **les bourses ont été revalorisées (+1,2%) et les frais d'inscription ont été gelés.**
 - **Restauration universitaire à 1€** pour les boursiers depuis septembre 2020 et pour l'ensemble des étudiants depuis le 25 janvier. Cela représente à l'échelle de la région académique un engagement de l'État de 1,2 M€.
 - **Recrutements d'étudiants tuteurs** : 1 600 en cité universitaire (Crous) et 20 000 dans les établissements (objectif national). Dans les Crous de la région, ils sont 110, ainsi que 20 volontaires en service civique. Les tuteurs sont en cours de recrutement dans les universités.
- Aide de 150€ pour l'ensemble des étudiants boursiers** au mois de décembre, versée automatiquement, sans démarche à faire pour les étudiants. Cela représente une aide l'État dans la région de 10M€ destinés à environ 65 000 boursiers.
- **Soutien psychologique** grâce au recrutement de 80 psychologues et un financement d'un chèque psy, mesure en cours de déploiement.

Ces mesures s'accompagnent d'initiatives locales et solidaires, telles que les épiceries étudiantes, les collectes d'habits, ou les aides financières des collectivités. Ces échanges doivent permettre de faciliter l'accès des étudiants aux informations et aides dont ils peuvent bénéficier.

Différentes mesures complémentaires ont par ailleurs été évoquées :

- **Amélioration de l'accès à l'information** avec éventuellement la création d'un portail régional valorisant les initiatives locales.
- **La création de groupes de travail** sur des thématiques spécifiques : accompagnement psychosocial, volontariat en service civique etc.

Contact presse

Région académique Nouvelle-Aquitaine

Valérie Courrech : 06 15 56 12 85
Pauline Gelis : 06 23 00 58 55